

MITTAL PEUT DÉCAMPER, ARCELOR RESTERA

ET PRODUIRA EN FRANCE !



Malgré les annonces qu'il a été contraint de faire au regard de la mobilisation des travailleurs depuis 2024, Arcelor Mittal ne compte pas renoncer à son plan de suppressions d'emploi avant de quitter définitivement la France pour aller produire ailleurs.

Pour preuve, c'est en Inde (pays d'origine de Mittal) et au Brésil, que la multinationale investit massivement dans de nouveaux outils industriels et non pas en France. C'est également en Inde que les 636 emplois supprimés annoncés en France, essentiellement de la matière grise et des fonctions support, seront délocalisés. Les fonctions support pour bâtir la ligne à haute tension entre la centrale de Gravelines (Nord) et le site de Dunkerque, absolument nécessaire pour sa décarbonation, sont-elles concernées ? Si c'est le cas (et il y a fort à parier) cela signifie qu'ArcelorMittal a déjà tranché. Il n'investira jamais à Dunkerque ni ailleurs en France.

Arcelor Mittal c'est :

- 17 milliards de fonds propres
- 12 milliards de rachats d'action en deux ans
- 600 millions de dividendes versés aux actionnaires en 2024

Mais c'est aussi **298 millions d'aides publiques** sans contrepartie dont :

- 195 millions pour l'énergie
- 41 millions pour les allègements de cotisations
- 40 millions pour le CIR (crédit d'impôt recherche)
- 10 millions du FEDER (Fond européen de développement régional)
- 6 millions pour le chômage partiel de longue durée
- 2 millions pour l'apprentissage

Après s'être bien gavé de notre argent distribué allègrement par les gouvernements successifs depuis des années son intention n'est pas de décarboner mais de décamper.

Alors MITTAL peut bien décamper mais ARCELOR restera et continuera de produire en France car les travailleurs n'ont besoin ni de Mittal ni d'actionnaires pour produire de l'acier !

**L'UNION DEPARTEMENTALE CGT DU NORD APPELLE
LES UNIONS LOCALES A REMPLIR DES BUS* POUR LA
MANIFESTATION NATIONALE LE**

JEUDI 11 JUIN 11 HEURES PARIS

DEVANT L'ASSEMBLÉE NATIONALE

POUR EXIGER DES DÉPUTÉS LA

NATIONALISATION D'ARCELOR !

*Bus 1/3 UL, 1/3 UD, 1/3 CR uniquement sur présentation d'une liste d'émargement.